

Emplois des Femmes et Conditions de Vie des Ménages dans les Provinces de Bujumbura et Gitega, Au Burundi

Jean Bosco Yamueremye

Laurent-Charles Boyomo Assala

Institut de Formation et de Recherches Démographiques (IFORD)

Université de Yaoundé II au Cameroun

[Doi: 10.19044/esipreprint.3.2024.p390](https://doi.org/10.19044/esipreprint.3.2024.p390)

Approved: 14 March 2024

Posted: 16 March 2024

Copyright 2024 Author(s)

Under Creative Commons CC-BY 4.0

OPEN ACCESS

Cite As:

Yamueremye J. B. & Boyomo Assala L.C. (2024) *Emplois des Femmes et Conditions de Vie des Ménages dans les Provinces de Bujumbura et Gitega, Au Burundi*. ESI Preprints.

<https://doi.org/10.19044/esipreprint.3.2024.p390>

Résumé

Contexte : Au Burundi comme ailleurs, la femme est vouée à plusieurs occupations dont la participation à l'activité économique. Cette activité est exercée tantôt chez elle au foyer, ce qui est généralement le cas lorsque les enfants sont en bas âge, tantôt en dehors du foyer. L'importance de l'activité économique de la femme peut être analysée à travers la contribution qu'elle apporte au ménage dont l'objectif ultime est d'améliorer les conditions de vie du ménage. Cependant, rares sont les travaux qui ont abordé la problématique de l'activité de la femme sous cet aspect, ce qui justifie la nécessité d'explorer le lien entre le type d'emploi de la femme et les conditions de vie de son ménage. Objectif : l'objectif de cet article est d'analyser le rapport entre le types d'emploi de la femme et les conditions de vie de son ménage dans les provinces de Bujumbura et Gitega au Burundi. Méthodes : A partir des données de l'Enquête intégrée sur les conditions de vie de ménage, (EICVMB -2019/2020), le modèle logit a été utilisé pour mesurer l'effet du type d'emploi de la femme sur les conditions de vie de son ménage. La variable dépendante est « conditions de vie du ménage » a été construite à partir de sept variables que sont : fréquentation d'une école formelle, la pauvreté alimentaire, la couverture en assurance maladie, le statut d'occupation du logement, la possession d'un compte bancaire, appartenance à une tontine ou une association d'entraide mutuelle et le niveau de vie du ménage. Les conditions de vie du ménage ont été qualifiées

de « défavorables » si le ménage connaît au moins quatre (04) privations parmi les sept domaines. Résultats : Les résultats de l'estimation ont révélé que le fait pour une femme d'avoir un revenu élevé ou très élevé accroît la probabilité de son ménage d'être dans des conditions de vie favorables. En outre, le niveau d'instruction de la femme va de pair avec l'accroissement des conditions de vie de son ménage.

Mots-clés: Type d'emplois, femme, conditions de vie, ménage, Bujumbura, Gitega, Burundi

Women's Employment and Household Living Conditions in Bujumbura and Gitega Provinces, Burundi

Jean Bosco Yamueremye

Laurent-Charles Boyomo Assala

Institut de Formation et de Recherches Démographiques (IFORD)

Université de Yaoundé II au Cameroun

Abstract

Background: In Burundi as in other countries, women are dedicated to several occupations including participation in economic activity. This activity is sometimes carried out at home, which is generally the case when the children are young, and sometimes outside the home. The importance of women's economic activity can be analyzed through the contribution they make to the household, the ultimate objective of which is to improve the living conditions of the household. However, few studies have addressed the issue of women's activity from this aspect, which justifies the need to explore the link between the woman's type of employment and the living conditions of her household. Objective: the objective of this article is to analyze the relationship between the types of employment of women and the living conditions of their household in Bujumbura and Gitega provinces in Burundi. Methods: Using data from the Integrated Survey on Household Living Conditions (EICVMB -2019/2020), the logit model was used to measure the effect of the woman's type of employment on living conditions. The dependent variable is "household living conditions" was constructed from seven variables which are: attendance at a formal school, food poverty, health insurance coverage, housing occupancy status, possession of a bank account, membership in a tontine or a mutual aid association and the standard of living of the household. The living conditions of the household were qualified as "unfavourable" if the household experiences at least four (04) deprivations among the seven areas. Results: The estimation results

revealed that the fact of a woman having a high or very high income increases the probability of her household being in favorable living conditions. In addition, the level of education of the woman goes with the increase in the living conditions of her household.

Keywords: Type of jobs, woman, living conditions, household, Bujumbura, Gitega, Burundi

Introduction

En Afrique comme partout ailleurs, il est généralement établi que la femme est vouée à plusieurs occupations dont la participation à l'activité économique. Si, en général, l'exercice d'une activité procure un revenu à la personne qui l'exerce, il n'en reste pas moins que celle de la femme lui procure un revenu, quel que soit le type d'activité et le lieu de travail. La plupart des études existantes se sont focalisées sur l'étude des déterminants de l'insertion de la femme sur le marché du travail et ont eu le mérite de montrer que les conditions de vie du ménage ont un impact sur la participation de la femme à l'activité économique (Marshall (1999) ; Kouty, A. (2004), Pacaut, P., Le Bourdais, C. & Laplante, B. (2007) ; Doumbia Gakou et Kuepie (2008) ; Bello Fika, H. et Dzoyem Sokeng, G. (2015) ; Paul, C. (2020)) mais n'ont pas exploré le lien entre l'activité économique de la femme et les conditions de vie du ménage.

Certes, les conditions de vie du ménage cachent plusieurs disparités dans la mesure où les ressources d'un ménage se limitent rarement à un seul « revenu ». Ainsi par exemple, les femmes qui ont un faible revenu mais vivant en couple avec un conjoint qui travaille, ou dans une famille qui dispose d'autres ressources, se trouvent dans de bonnes conditions. Les revenus des femmes sont faibles, mais cette faiblesse des revenus féminins est dissimulée par l'agglomération des revenus au niveau du « ménage ». Dans une étude réalisée en France, Lorraine Bozouls (2021) conclut que les emplois des femmes sont plus secondaires, moins rémunérés et rendent les ménages moins dépendants du salaire féminin. Le peu des travaux existant sur l'importance du revenu tiré de l'activité économique de la femme convergent sur le fait que, quel que soit le type d'emploi exercé, la femme contribue au revenu du ménage. La santé (surtout celle des enfants), et donc notamment la gestion de la sécurité sociale et de la mutuelle, est toujours une tâche qui incombe à la femme, quelle que soit la position des deux conjoints, et quelle que soit la situation d'emploi de la femme (Roy, D. (2006)). Ainsi, les femmes devant tout de même contribuer aux revenus du ménage, elles sont parfois contraintes d'accepter des emplois mal payés ou d'occuper des postes de statut inférieur. Toutefois, le fait pour une femme de participer au marché du travail et de toucher un revenu constitue une dimension

essentielle pour son autonomisation (ONU-Femmes, 2020). Cette autonomisation ouvre la voie à des changements majeurs dans d'autres dimensions de leurs vies telles que le bien-être, l'autonomisation sociale, la santé et l'éducation (Kabeer, 2015 ; Kabeer, 2009). Souvent cantonnées dans le secteur informel, qui reste leur principal lieu d'activité, elles contribuent pourtant de façon importante aux revenus du ménage.

Les études qui ont examiné les effets du revenu de la femme sur les conditions de vie du ménage à travers le monde et plus particulièrement dans les pays en développement, ont mis en évidence l'importance du revenu de la femme sur l'éducation des enfants, la santé et l'alimentation (KUEPIE (2006) ; HOFMAN et al. (2007), IRVING et al. (2008) ; SEEBENS, H. (2009) ; Porgnon Céline DAO, 2013).

Ces auteurs ont montré que les femmes ont une plus grande tendance que les hommes à réaliser des dépenses de santé, d'éducation, d'alimentation et d'intérêt général dans le cadre du bien-être du ménage. En analysant les effets d'une contribution économique des femmes aux ressources du ménage sur la scolarisation des enfants au Burkina Faso, Madeleine WAYACK-PAMBE (2008) a trouvé un résultat contraire à ceux des auteurs susmentionnés. De manière générale, une forte contribution de la femme aux dépenses du ménage n'a pas d'influence sur la scolarisation des enfants. Mais surtout, pour les filles du milieu urbain, elle apparaît au contraire comme un obstacle pour leur scolarisation. En effet, c'est dans les ménages où les femmes de ce milieu déclarent qu'elles prennent en charge la totalité ou quasi-totalité des dépenses du ménage que l'on observe une relation négative entre la fréquentation scolaire des filles et la prise en charge des dépenses du ménage par la mère.

Cet article veut ainsi contribuer à une meilleure compréhension de la relation entre le type d'emplois de la femme et les conditions de vie du ménage dans les provinces Bujumbura et Gitega au Burundi. Plus précisément, il cherche à apporter une réponse à la question suivante : Quel lien peut-on établir entre le type d'emploi de la femme et les conditions de vie de son ménage ?

Méthodologie

Trois principales méthodes d'analyse ont été utilisées dans ce travail à savoir l'analyse descriptive bivariée, pour tester l'association entre les variables explicatives et la variable dépendante (conditions de vie du ménage), l'analyse factorielle des correspondances multiples pour dégager le profil des femmes en emplois qui vivent dans les ménages où les conditions de vie sont favorables et une estimation économétrique à l'aide du modèle Logit pour analyser le lien entre le type d'emplois de la femme et les conditions de vie de son ménage.

Description du modèle Logit

D'une façon globale, il s'agit de la détermination de la probabilité pour les ménages d'être en conditions de vie favorables ou non. La démarche consiste à expliquer la variable dichotomique y , désignant les conditions de vie, qui prend la valeur 1 si le ménage est en conditions de vie favorable et 0 sinon à partir d'un ensemble de p variables $(x_1, x_2, \dots, x_j, \dots, x_p)$.

Les femmes de l'échantillon se répartissent en deux groupes : celles qui sont dans les ménages où les conditions de vie sont favorables I_1 ($y = 1$) et celles qui vivent dans les ménages où les conditions de vie sont défavorables I_2 ($y = 0$) et nous déterminons l'influence de certaines variables caractéristiques de l'emploi de la femme sur la probabilité du ménage d'être en conditions de vie favorables ou non sans tenir compte des liaisons que ces variables entretiennent entre elles.

Théoriquement, on suppose que la probabilité pour une femme en emploi de résider dans un ménage du groupe I_1 ($y = 1$) dépend des valeurs des variables explicatives $(x_1, x_2, \dots, x_j, \dots, x_p)$ observées sur ce ménage. Une estimation de la probabilité qu'une femme appartienne à la classe 1, sachant qu'elle est caractérisée par le vecteur $x = (x_1, x_2, \dots, x_j, \dots, x_p)$ est donnée par la fonction logistique :

$$\Pi(x) = \frac{1}{1 + \exp\left(\sum_{j=1}^p \alpha_j x_j\right)}$$

Où α_j sont les coefficients inconnus du modèle avec j allant de 1 à p ,
 p étant le nombre total de variables explicatives
 x_j sont les composantes du vecteur x .

Résultats

Résultats de l'analyse descriptive bivariée

Province Bujumbura : Il ressort que toutes les femmes ayant un revenu mensuel supérieur à 300.000 Fbu vivent dans les ménages où les conditions de vie sont favorables contre 35% de celles qui touchent au plus 30.000 Fbu. Par ailleurs, 56,9% des femmes en emploi qui gagnent mensuellement entre 31.000 Fbu et 60.000 Fbu vivent dans les ménages où les conditions de vie sont favorables. Cela pourrait s'expliquer par le fait que, en province de Bujumbura, en plus des activités non agricoles, la majorité des ménages vivent de l'agriculture et le revenu de la femme, si petit soit-il, a une incidence positive sur les conditions de vie du ménage. Les femmes en

emploi qui travaillent dans les entreprises familiales (67,5%), bénéficiant dans le cadre de leurs emplois des congés payés (66,0 %) ou de maladie (58,2%), affiliées à une institution de sécurité sociale (81,5%) vivent dans des ménages où les conditions de vie sont favorables.

Province Gitega : 76,0% des femmes en emploi dans le secteur formel ; 71,0% des femmes cadres supérieurs ou assimilés ; 76,5% des femmes qui exercent leurs activités dans les espaces publics ; 71,9% des femmes qui bénéficient des congés payés dans l'exercice de leurs emplois et 78,9% des femmes affiliées à une institution de sécurité sociale vivent dans les ménages où les conditions de vie sont favorables. Nous pouvons remarquer de façon claire l'effet du revenu mensuel de la femme sur les conditions de vie de son ménage. Cet effet est d'autant plus significatif quand le revenu de la femme, tiré de son activité économique, est plus élevé. Les femmes ayant un revenu mensuel de plus de 300.000 Fbu vivent dans les ménages dont les conditions de vie sont favorables (89,9%).

Tableau 1. Type d'emplois de la femme et conditions de vie du ménage

variable et modalités	Province Bujumbura			Province Gitega		
	défavorable	favorable	signification asymptotique (bilatérale)	défavorable	favorable	signification asymptotique (bilatérale)
secteur institutionnel			0,639			0,001
formel	50,0%	50,0%		24,00%	76,00%	
informel	52,5%	47,5%		48,90%	51,10%	
lieu d'activité			0,001			0,001
A son propre domicile	45,9%	54,1%		44,00%	56,00%	
Sur l'exploitation agricole	49,6%	50,4%		51,40%	48,60%	
espace public	59,10%	40,90%		23,50%	76,50%	
domicile du client ou locaux de l'entreprise	68,20%	31,80%		46,70%	53,30%	
catégorie socioprofessionnelle			0,000			0,003
travailleur compte propre	55,50%	44,50%		47,60%	52,40%	
travailleur entreprise familiale	32,50%	67,50%		52,50%	47,50%	
ouvrier/employé non qualifié/aide-ménagère	61,30%	38,70%		33,90%	66,10%	
cadre supérieur ou assimilé	51,40%	48,60%		28,20%	71,80%	
Temps consacré à l'emploi principal			0,294			0,002
moins de 7 heures	51,30%	48,70%		52,40%	47,60%	
entre 7 et 9 heures	50,70%	49,30%		45,80%	54,20%	
10 heures et plus	59,20%	40,80%		34,80%	65,20%	
bénéficiaire des congés payés			0,01			0,024
oui	34,00%	66,00%		28,10%	71,90%	
non	53,40%	46,60%		48,40%	51,60%	

bénéficiaire des congés maladies			0,006			0,102
oui	41,80%	58,20%		39,60%	60,40%	
non	54,70%	45,30%		48,50%	51,50%	
cotisation dans une institution de sécurité sociale			0,000			0,019
oui	18,50%	81,50%		21,10%	78,90%	
non	53,50%	46,50%		48,20%	51,80%	
salaires mensuels de la femme			0,000			0,000
très faible : au plus 30000	65,00%	35,00%		49,0%	51,0%	
faible:]31000; 60000]	43,10%	56,90%		55,7%	44,3%	
moyen:]61000; 150000]	54,50%	45,50%		46,7%	53,3%	
élevé:]151000; 300000]	55,00%	45,00%		43,0%	57,0%	
très élevé: plus de 300000		100,00%		10,2%	89,8%	
Ensemble	52,10%	47,90%		47,80%	52,20%	

Source : Auteur/exploitation des données de l'EICVMB-2019/2020.

Résultats de l'analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM)

Province Bujumbura : le premier axe factoriel caractérise les femmes cadre supérieur ou assimilé, bénéficiant des congés payés ou de maladie dans l'exercice de leurs emplois et qui cotisent dans une institution de sécurité sociale. Le deuxième axe factoriel oppose deux groupes de femmes. D'une part le groupe des femmes qui exercent leurs activités à domicile, travaillant pour leurs propres comptes et ayant un revenu mensuel faible, compris entre 31.000 Fbu et 60.000 Fbu (côté positif de l'axe). D'autre part, nous avons le groupe des femmes qui exercent leurs emplois au domicile du client ou dans les locaux de l'entreprise, ouvrières /employées non qualifiées et ayant un revenu très faible, au plus 30.000 Fbu (Côté négatif de l'axe). Ainsi, les femmes en emploi vivant dans les ménages où les conditions de vie sont favorables présentent les caractéristiques suivantes : les femmes qui exercent leurs activités à domicile, les femmes qui travaillent pour leurs propres comptes, celles qui sont dans la catégorie des cadres supérieurs ou assimilés, les femmes qui bénéficient des congés payés ou de maladies dans l'exercice de leurs activités et les femmes qui ont un revenu mensuel faible.

Province Gitega : Le premier axe factoriel caractérise les femmes qui travaillent dans le secteur formel, les femmes qui exercent leurs activités sur l'espace public, les femmes qui sont dans la catégorie des cadres supérieurs ou assimilés, celles qui bénéficient des congés payés dans l'exercice de leurs emplois et les femmes qui ont un revenu mensuel élevé, entre 151.000 et 300.000 Fbu. Le deuxième axe factoriel quant à lui oppose deux groupes de femmes. D'une part le groupe des femmes qui exercent leurs activités à domicile, les femmes qui travaillent pour leurs propres

comptes et les femmes ayant un revenu mensuel très élevé, supérieur à 300.000 Fbu (côté positif de l'axe). D'autre part, nous avons le groupe des femmes qui exercent leurs activités sur l'exploitation agricole, femmes ouvrières ou employées non qualifiées, femmes qui travaillent dans les entreprises familiales, les femmes qui bénéficient des congés de maladie dans l'exercice de leurs activités et les femmes qui ont un revenu très faible, au plus 30.000 Fbu (Côté négatif de l'axe). Ainsi, les femmes en emploi qui vivent dans les ménages où les conditions de vie sont favorables sont celles qui sont cadres supérieurs ou assimilés, qui ont un revenu mensuel élevé ou très élevé qui travaillent pour leurs propres comptes, qui sont dans le secteur formel et qui exercent leurs activités sur l'espace public ou à leurs domiciles.

Estimation de l'effet du type d'emploi de la femme sur les conditions de vie de son ménage

Dans chacune des deux provinces, l'estimation du modèle est significative au seuil de 1%, ce qui signifie qu'au moins une des variables explicatives (secteur d'activité, lieu de l'activité, catégorie socioprofessionnelle, le temps consacré à l'emploi, bénéficiaire de congés payés, bénéficiaire des congés de maladie, cotiser dans une institution de sécurité sociale, le salaire/revenu mensuel de la femme et le niveau d'instruction de la femme) influe significativement sur les conditions de vie de son ménage.

Tableau 2. Résultats du modèle logit dans l'explication des conditions de vie en province Bujumbura

variable et modalités	Coef.	Std. Err.	z	P> z
secteur institutionnel (réf=formel)				ns
informel	-.0086444	.3489531	-0.02	0.980
lieu d'activité (réf= A son propre domicile)				***
Sur l'exploitation agricole	-.2664704	.2203747	-1.21	0.227
espace public	-1.06674	.378506	-2.82	0.005
domicile du client ou locaux de l'entreprise	-1.620986	.4575242	-3.54	0.000
Catégorie socioprofessionnelle (réf= travailleur compte propre)				***
travailleur entreprise familiale	.9957856	.3489345	2.85	0.004
ouvrier/employé non qualifié/aide-ménagère	.1729549	.5072633	0.34	0.733
cadre supérieur ou assimilé	1.172977	.2470852	4.75	0.000
Temps consacré à l'emploi principal (réf= moins de 7 heures)				ns
entre 7 et 9 heures	.1891902	.1922631	0.98	0.325
10 heures et plus	-.1860587	.3743703	-0.50	0.619
bénéficiaire des congés payés (réf=oui)				ns

non	.2190436	.6460789	0.34	0.735
bénéficiaire des congés maladies (réf=oui)				**
non	-.6410879	.2779777	-2.31	0.021
cotisation sécurité sociale (réf=oui)				***
non	-2.177612	.8208062	-2.65	0.008
Salaire/revenu mensuel de la femme (réf=très faible)				***
faible	.6722271	.2683062	2.51	0.012
moyen	.5313455	.2665652	1.99	0.046
Elevé	1.281712	.4924209	2.60	0.009
Très élevé	(*)			
Niveau d'instruction de la femme (réf=sans niveau)				***
Primaire (F1, F2, F3)	.6689063	.2332203	2.87	0.004
2ndaire 1er cycle/F4	.6061575	.2798874	2.17	0.030
2ndaire 2e cycle & +	.9094878	.282183	3.22	0.001

Source : Auteur/ Exploitation des données de l'EICVMB 2019-2020

(*) : estimations non calculées suite aux effectifs faibles

Tableau 3. Résultats du modèle logit dans l'explication des conditions de vie en province Gitega

variable et modalités	Coef.	Std. Err.	z	P> z
secteur institutionnel (réf=formel)				ns
informel	-.0765608	.5894425	-0.13	0.897
lieu d'activité (réf= A son propre domicile)				ns
Sur l'exploitation agricole	-.1947935	.1599547	-1.22	0.223
espace public	.0067069	.4469055	0.02	0.988
domicile du client ou locaux de l'entreprise	-.3047405	.2852641	-1.07	0.285
Catégorie socioprofessionnelle (réf= travailleur compte propre)				ns
travailleur entreprise familiale	-.0424636	.1534166	-0.28	0.782
ouvrier/employé non qualifié/aide-ménagère	.6063079	.3353354	1.81	0.071
cadre supérieur ou assimilé	-.1459111	.6263188	-0.23	0.816
Temps consacré à l'emploi principal (réf= moins de 7 heures)				**
entre 7 et 9 heures	.1883889	.1390594	1.35	0.176
10 heures et plus	.4881759	.2414935	2.02	0.043
bénéficiaire des congés payés (réf=oui)				ns
non	.176852	.7114803	0.25	0.804
bénéficiaire des congés maladies (réf=oui)				ns
non	-.1178845	.2927163	-0.40	0.687

cotisation sécurité sociale (réf=oui)				ns
non	-1.113915	1.076799	-1.03	0.301
variable et modalités	Coef.	Std. Err.	z	P> z
Salaire/revenu mensuel de la femme (réf=très faible)				***
faible	-.2703983	.1563211	-1.73	0.084
moyen	.191502	.1885508	1.02	0.310
Elevé	.044719	.2364376	0.19	0.850
Très élevé	1.691938	.4931612	3.43	0.001
Niveau d'instruction de la femme (réf=sans niveau)				***
Primaire (F1, F2, F3)	.640827	.1585976	4.04	0.000
2ndaire 1er cycle/F4	.4143911	.1907346	2.17	0.030
2ndaire 2e cycle & +	.8931585	.2300754	3.88	0.000

Source : Auteur/ Exploitation des données de l'EICVMB 2019-2020

Province de Bujumbura : le lieu de l'activité de la femme, sa catégorie socioprofessionnelle, le temps consacré à l'emploi, le fait de bénéficier des congés de maladie, l'affiliation dans une institution de sécurité sociale, le revenu mensuel de la femme et son niveau d'instruction ont un effet net significatif au seuil de 5% sur la probabilité que son ménage soit dans des conditions de vie favorables.

Par contre, en province Gitega, seulement le temps consacré à l'emploi, le revenu mensuel de la femme et son niveau d'instruction sont significativement associés à la probabilité de la femme d'être dans un ménage où les conditions de vie sont favorables.

Interprétation et discussion des résultats

Lieu d'activité de la femme

En référence aux femmes qui exercent leurs activités à domicile, le fait qu'une femme exerce son activité sur l'espace public diminue de 1,06 fois la probabilité que les conditions de vie de son ménage soient favorables et de 1,62 fois si elle exerce son activité au domicile du client ou dans les locaux de l'entreprise. Dans le cas de la province de Bujumbura, le fait même d'exercer son activité à son propre domicile serait liée à la décision de son conjoint de l'interdire de travailler à l'extérieur du foyer, craignant que le fait d'être en contact avec les hommes toute la journée conduirait sa femme à adopter d'autres comportements. Dans ces conditions, il est clair que le conjoint fasse le tout possible pour que le ménage ait des conditions de vie favorables, ce qui justifierait sa décision d'interdire sa femme d'aller travailler dehors. Ce résultat rejoint celui de Lorraine Bozouls (2021) qui a trouvé que les emplois des femmes sont plus secondaires, moins rémunérés et rendent les ménages moins dépendants du salaire féminin. Dans le cadre

de notre étude, cela signifie que les conditions de vie favorables des ménages où les femmes exercent leurs activités à domiciles ne sont pas tributaires des revenus de ces femmes.

Catégorie socioprofessionnelle

Le fait pour une femme de travailler dans une entreprise familiale augmente de 99,5% la probabilité de son ménage d'être dans des conditions de vie favorables. Cette probabilité augmente de 1,17 fois si la femme est dans la catégorie des cadres ou assimilés. Dans un contexte de chômage grandissant et un faible niveau de salaire dans la fonction publique, il n'est pas surprenant que les entrepreneurs emploient les membres de leurs familles pour les tirer de la pauvreté. De surcroît, le revenu tiré de son activité dans cette entreprise familiale a un effet sur la probabilité que son ménage soit dans des conditions de vie favorables. Ce résultat interpelle les autorités publiques et leurs partenaires techniques et financiers pour appuyer davantage le développement du secteur privé car le pays n'a pas été en mesure de développer une économie moderne capable de fournir des possibilités d'emploi appropriées à leur population qui croît rapidement, plus particulièrement aux femmes qui sont les plus touchées par le chômage.

Temps consacré à l'emploi par jour

La base étant moins de 7 heures, plus la femme consacre le temps à son emploi, plus la probabilité que son ménage soit dans des conditions de vie favorables augmente. Cela est dû au fait que les femmes qui travaillent moins de 7 heures par jour sont en situation de sous-emploi lié au temps et gagnent le moins en termes de revenu.

En province Gitega, le fait de consacrer 10 heures et plus à l'emploi augmente de 48,8% la probabilité que le ménage soit dans des conditions de vie favorables. Cela s'expliquerait par le fait que, dans cette province, il existe plusieurs types d'emplois où les femmes travaillent presque toute la journée et une partie de la nuit. Il s'agit par exemple des femmes boutiquières, les femmes travaillant dans les alimentations et pharmacies, les femmes exerçant plus d'une activité.

Congés de maladie

Le secteur informel est caractérisé souvent par l'absence de législation et dans certains cas, les employés n'ont pas droit au congé de maladie. Les résultats de notre analyse révèlent que, le fait pour une femme d'exercer un emploi où elle ne bénéficie pas de congé de maladie diminue de 64,1% la probabilité que son ménage soit dans des conditions de vie favorables. Malgré ces conditions de travail précaires et une rémunération

très faible, ces femmes acceptent de tels emplois pour avoir un revenu, si minime soit-il et contribuer aux dépenses du ménage.

Cotisation dans une institution de sécurité sociale

Le passage d'un ménage où la femme cotise dans une institution de sécurité sociale à celui où la femme ne cotise pas, diminue, toutes choses étant égales par ailleurs, de 2,17 fois la probabilité qu'il soit dans des conditions de vie favorables. Cet effet met en évidence que les privations en conditions de vie se posent avec acuité dans les ménages des femmes en emplois mais qui ne cotisent pas dans une institution de sécurité sociale. En effet, la couverture médicale fait partie intégrante de la sécurité sociale et quand un des parents est affilié dans une institution de sécurité sociale, les autres membres du ménage (en particulier ses enfants) sont couverts en assurance maladie par cette institution. Roy (2006) souligne que la santé (surtout celle des enfants), et donc notamment la gestion de la sécurité sociale et de la mutuelle, est toujours une tâche qui incombe à la femme, quelle que soit la position des deux conjoints, et quelle que soit la situation d'emploi de la femme.

Niveau d'instruction de la femme

La probabilité qu'un ménage soit dans des conditions de vie favorables augmente lorsque le niveau d'instruction de la femme augmente. En province de Bujumbura, le passage du niveau d'instruction primaire au niveau d'instruction secondaire second cycle et plus, augmente de 34% la probabilité d'un ménage d'être dans des conditions de vie favorables. Toutes choses égales par ailleurs, le fait pour une femme d'avoir franchi le premier cycle du secondaire augmente la probabilité de son ménage d'être dans des conditions de vie favorables de 60,6% et 66,8% si elle a le niveau primaire/fondamental. En province Gitega, le passage du niveau d'instruction primaire au niveau d'instruction secondaire second cycle et plus, augmente de 35,3% la probabilité d'un ménage d'être dans des conditions de vie favorables.

De même, le fait pour une femme d'avoir achevé le premier cycle du secondaire augmente la probabilité de son ménage d'être dans des conditions de vie favorables de 41,4% et 64,0% si elle a le niveau primaire/fondamental. Cela justifie qu'en réalité le niveau d'instruction de la femme constitue la clé du développement. Cependant, force est de constater que, dans les pays en développement et en particulier au Burundi, des efforts restent encore à faire pour arriver aux résultats escomptés. Les données de l'enquête récente montrent que 4 femmes sur 10 (40,4 %) n'ont aucun niveau d'instruction ; 38,3% ont un niveau primaire (F1, F2, F3) ; 13,1% ont le

niveau secondaire premier cycle ; 4,9% ont un niveau secondaire deuxième cycle et seulement 1,1% ont un niveau supérieur (EICVMB, 2019-2020).

Le revenu mensuel de la femme

L'augmentation du revenu de la femme entraîne une augmentation du niveau de vie du ménage. En Province de Bujumbura, la référence étant les femmes ayant un revenu très faible, le fait pour une femme d'avoir un revenu élevé augmente de 1,28 fois la probabilité de son ménage d'être dans des conditions de vie favorables. De même, le fait pour une femme d'avoir un revenu moyen augmente de 53% la probabilité que son ménage soit dans des conditions de vie favorables. En province Gitega, le fait pour une femme d'avoir un revenu très élevé augmente de 1,69 fois la probabilité de son ménage d'être dans des conditions de vie favorables. Plus le revenu tiré de l'activité de la femme augmente, plus elle contribue aux dépenses du ménage et meilleures sont les conditions de vie du ménage. Un résultat similaire est reporté par Odile ATTANASSO (2004) qui a trouvé que lorsque les femmes ont un emploi suffisamment rémunéré, elles sont plus disposées que les hommes à consacrer leurs gains au bien-être (éducation, nutrition) des enfants.

Conclusion

Au vu de ces résultats, nous notons que l'amélioration des conditions de vie du ménage est parfaitement corrélée avec le niveau d'instruction de la femme, considérée jusqu'ici comme une porte d'entrée sur le marché du travail et d'accès à un emploi de qualité. Le fait d'avoir un niveau d'instruction supérieur augmente les chances d'accéder à un emploi protégé. A cet effet, les politiques visant à promouvoir l'accroissement des niveaux d'instruction des femmes au-delà du fondamental pourraient donc constituer une des composantes d'une stratégie efficace de lutte contre la pauvreté des ménages.

Conflit d'intérêts : Les auteurs n'ont signalé aucun conflit d'intérêts.

Disponibilité des données : Toutes les données sont incluses dans le contenu de l'article.

Déclaration de financement : Les auteurs n'ont obtenu aucun financement pour cette recherche.

Références:

1. BELLO FIKA Henri et DZOYEM SOKENG Germain (2015). Participation de la femme à l'activité économique au Cameroun, UAPS 2015
2. BOZOULS, L. (2021). Travail domestique et production d'un style de vie: Les femmes au foyer de classes supérieures. *Travail, genre et sociétés*, 46, 97-114. <https://doi.org/10.3917/tgs.046.0097>
3. GAKOU, A. D. et M. KUEPIE (2008). Niveau et déterminants de l'insertion des femmes sur le marché du travail au Mali , *Statéco* no. 103.
4. HOFMAN (E), MARIUS-GNANOU (K), *Le crédit des femmes et l'avenir des hommes*, Dialogue n°37, 2007.
5. IRVING (M), KINGDON (G): *Gender patterns in household health expenditure allocation: a study of South Africa*, University of London, 2008.
6. KABEER, N. (2009), « Women's economic empowerment: Key issues and policy options », *Women's Economic Empowerment*, Agence suédoise de coopération internationale au développement, <https://cdn.sida.se/publications/files/sida52479en-womens-economic-empowerment.pdf>
7. KABEER, N. (2015), « Gender Equality, Economic Growth, and Women's Agency: the "Endless Variety" and "Monotonous Similarity" of Patriarchal Constraints », *Feminist Economics*, vol. 22/1, pp. 295-321, <https://doi.org/10.1080/13545701.2015.1090009>.
8. KUEPIE Mathias (2006). *Revenu du chef de ménage et stratégies de survie des ménages pauvres : une comparaison Dakar/ Bamako. Etude de la population africaine Supplément A du vol. 19, DIAL-CIPRE/CEPS-INSTEAD.*
9. KOUTY EBOUMBOU Adèle (2004), *Activité économique des femmes et fécondité au Cameroun*, Mémoire de MPD, IFORD, Université de Yaoundé II, pages 23-41.
10. Marie-Odile ATTANASSO : « Analyse des déterminants de la pauvreté monétaire des femmes chefs de ménage au Bénin », *Mondes en développement*, 2004/4 no 128, p.43-61.
11. MARSHALL K. (1999). « L'emploi après la naissance d'un enfant ». *L'Emploi et le Revenu en Perspective*, 11(3), 20-28
12. ONU-Femmes (2020), *L'autonomisation économique : quelques faits et chiffres*, <https://www.unwomen.org/fr/what-we-do/economic-empowerment/facts-and-figures>
13. PACAUT, P., LE BOURDAIS, C. & LAPLANTE, B. (2007). « Dynamique et déterminants de la participation des femmes au marché du travail après la naissance d'un enfant au Canada ».

- Cahiers québécois de démographie*, 36(2), 249–279.
<https://doi.org/10.7202/029625ar>
14. PAUL CECE(2020), *Les déterminants de la participation des femmes au marché du travail au Bénin*, Bamako, 18-20 février 2020
 15. PORGNOGO CELINE DAO (2014) : Impact de la participation des femmes dans l'activité de la pêche sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages dans la vallée du Sourou, Mémoire de Master, UNIVERSITE POLYTECHNIQUE DE BOBO-DIOULASSO, INSTITUT DU DEVELOPPEMENT RURAL, 54p.
 16. ROY, D. (2006). L'argent du « ménage », qui paie quoi ?. *Travail, genre et sociétés*, 15, 101-119. <https://doi.org/10.3917/tgs.015.0101>
 17. SEEBENS (H): The contribution of female non-farm income to poverty reduction, University of Göttingen, Insitute for the Study of Labor (IZA), 2009.
 18. WAYACK-PAMBE, M. (2008). *Une forte contribution de la femme aux ressources économiques du ménage améliore-t-elle la participation scolaire des enfants au Burkina Faso?*, IRD, 2008.